

Spécialité Performance sportive mention Savate boxe française

RNCP39661 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DESJEPS — Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15413, 15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	06/09/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
FEDERAT FRANC SAVATE BOXE FRANCDISC ASS	30976861200025	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'entraînement en savate boxe française nécessite la possession d'un diplôme d'Etat figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme DESJEPS spécialité « performance sportive » mention « savate boxe française » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception du projet de la structure de savate boxe française :
Préparation du projet stratégique de performance en savate boxe française
Formalisation d'un projet de développement en savate boxe française
Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes
Elaboration de la stratégie de mise en oeuvre du projet de développement
Organisation de la mise en oeuvre des actions partenariales dans le domaine de la savate boxe française
Pilotage des actions de relations publiques dans le domaine de la savate boxe française.
Vérification de la mise en oeuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive
Direction d'une structure de savate boxe française :
Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail
Prescription des organisations de travail des équipes
Négociation du plan de formation du personnel
Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis
Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en savate boxe française

Analyse du compte de résultats et du bilan annuel

Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive en savate boxe française

Organisation des différentes délégations

Conduite de l'évaluation du système de travail

Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation en savate boxe française :

Pilotage du système de l'entraînement en savate boxe française

Organisation du système de l'entraînement en savate boxe française

Evaluation du système d'entraînement en savate boxe française

Observation de la performance des autres tireurs pendant la compétition en savate boxe française

Observation de la performance des autres équipes pendant la compétition en savate boxe française

Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en savate boxe française

Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en savate boxe française

Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques

Encadrement de pratiquants confirmés en savate boxe française en sécurité :

Encadrement de la savate boxe française en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers

Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité savate boxe française

Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité, en savate boxe française

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Construire la stratégie d'une organisation du secteur :

- Préparer la prise de décision
- Elaborer un projet de développement
- Mobiliser les instances dirigeantes élues

Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur :

- Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur
- Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur
- Rendre compte de la mise en oeuvre de la délégation

Diriger un système d'entraînement en savate boxe française :

- Concevoir le plan de performance sportive en savate boxe française
- Planifier la préparation de la performance sportive en savate boxe française
- Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en savate boxe française
- Conduire l'évaluation du projet de la performance en savate boxe française
- Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en savate boxe française

Encadrer la savate boxe française en sécurité :

- Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en savate boxe française
- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en savate boxe française
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en savate boxe française

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du DESJEPS spécialité « performance sportive » mention «savate boxe française" exerce principalement son activité dans le cadre d'associations sportives affiliées ou les structures fédérales de haut niveau de la Fédération française de savate boxe française et disciplines associées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Entraîneur professionnel ou de haut niveau

Responsable technique d'un secteur sportif jusqu'au niveau national,

Chef de projet

Formateur de formateur.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'entraîneur en savate boxe française est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- attester d'une expérience de perfectionnement sportif pour un groupe ou un athlète dans la discipline savate boxe française ;
- justifier de la capacité à effectuer une analyse technique et tactique d'une séquence vidéo d'un combat dans la discipline " savate boxe française ".

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury. Dans le cas où les proportions requises aux trois alinéas précédents ne sont pas atteintes lors de la tenue de ses réunions plénières, en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement sous réserve de la présence d'au moins un formateur ou cadre technique, au moins un employeur et au moins un salarié, en dehors du président ou de son suppléant.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 092 €
Selon la branche	6 000 € – 8 429 €

Prise en charge	Branches concernées
8 092 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 429 €	CPNEF ECLAT, CPNEF Sport
8 091 €	CPNE Travail Temporaire
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	06/09/2029
Date de dernière délivrance possible	06/09/2030

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39661/>